



ACCUEIL DE JOUR SAINT ANDRÉ

TARIFS 2026

À compter du 1er Mai 2026



HÉBERGEMENT	Prix TTC
JOURNÉE	30,00 €
MATINÉE	18,00 €
APRÈS-MIDI	15,00 €

DEPENDANCE (Arrêté n°2026-7036 en date du 14 avril 2026)

La dépendance est facturée à la journée ou à la demi-journée

GIR 1 / 2 - Journée	27,34 €
GIR 1 / 2 - Demi-Journée	11,43 €
GIR 3 / 4 - Journée	17,35 €
GIR 3 / 4 - Demi-Journée	7,25 €

TALON DEPENDANCE

GIR 5 / 6 - Journée	8,87 €
GIR 5 / 6 - Demi-Journée	6,81 €

Forfait Transport (arrêté du 28/05/2025-article R314-207 CASF) : 13,06 €/Jour

Les frais de transport sont supportés par l'usager de l'AJ. Ce montant de 13,06 € est reversé pour chaque journée passée à l'Accueil de Jour et correspond à la participation des caisses de Sécurité Sociale aux frais de transport.